

Nominations

DDPP des Hautes-Alpes : Serge Cavalli (ICSPV), est nommé directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations des Hautes-Alpes à compter du 17 juin 2019.

DDT du Calvados : Nicolas Fourier (IIM), est nommé directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Calvados à compter du 17 juin 2019.

DDPP de l'Essonne : Vanessa Hummel-Fourrat, (IPCCRF) est nommée directrice départementale adjointe de la protection des populations de l'Essonne à compter du 17 juin 2019.

DDP du Tarn-et-Garonne : Anne Levasseur (IAS), est nommée directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Tarn-et-Garonne à compter du 17 juin 2019.

Santé Publique France : Martial Mettendorff a été nommé directeur général par intérim de l'Agence nationale de santé publique à compter du 10 juin 2019.

DREAL Hauts de France : Matthieu Dewas (ICPEF), est nommé directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Hauts-de-France, pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} juillet 2019.

HCC : Par décret en date du 24 juin 2019, Corinne Le Quéré a été nommée Présidente du Haut Conseil pour le climat. Sont nommés membres : Michel Colombier, Alain Grandjean, Marion Guillou, Céline Guivarch, Jean-Marc Jancovici, Benoît Leguet, Valérie Masson-Delmotte, Katheline Schubert, Jean-François Soussana, Laurence Tubiana.

DREAL : Christophe Chassande (IGPEF), a été renouvelé dans les fonctions de directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Centre-Val de Loire, à compter du 1^{er} septembre 2019, pour une durée de deux ans.

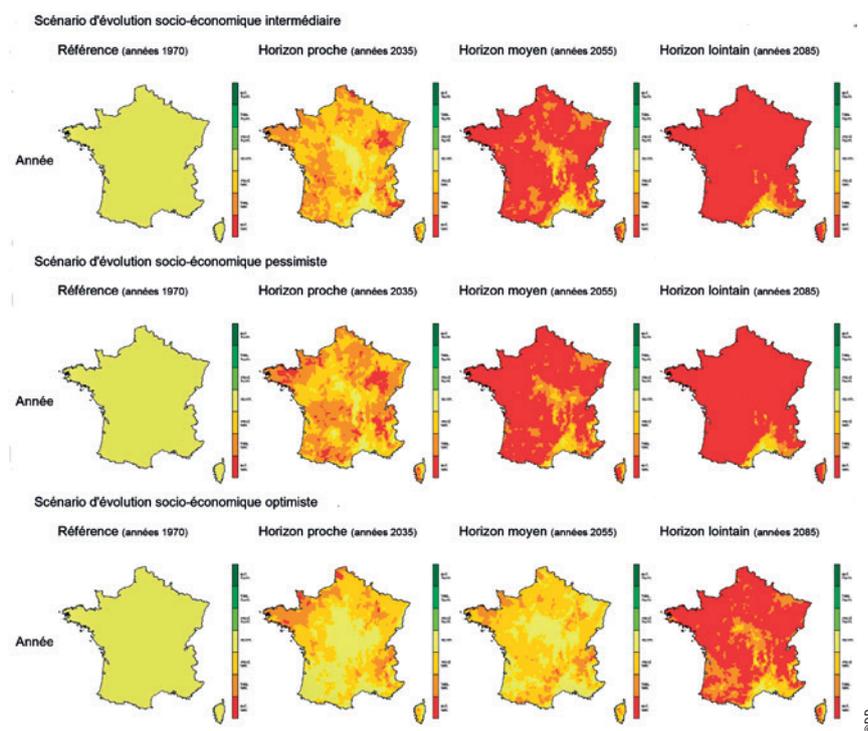
UIE : Jean-Luc Ventura, directeur général de Suez Ventures, a été réélu président de l'UIE pour un mandat de trois ans à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Union nationale des industries et entreprises de l'eau et de l'environnement qui s'est déroulée le 13 juin dernier à Ajaccio.

Suez : Suez annonce la nomination de Tiphaine Hecketsweiler en qualité de Directrice de la Communication. Membre du Comité Exécutif, Tiphaine Hecketsweiler prendra ses fonctions le 15 juillet prochain.

Actualités France

**CHANGEMENT CLIMATIQUE
UN RAPPORT S'ALARME DE LA MONTÉE
DES TENSIONS QUI PÈSENT SUR LA
RESSOURCE**

L'avenir climatique de la France, d'ici à 2050, est déjà écrit. Il correspond à un réchauffement de + 2 °C et se traduira par une aggravation sensible des effets négatifs déjà observables: canicules plus fréquentes et plus fortes, hausse du niveau de la mer et des risques de submersion, modification du régime des précipitations, moindre enneigement, tensions accrues sur la ressource en eau, perturbation des activités économiques, notamment agricoles et touristiques, ou encore pressions sur la biodiversité. C'est ce que détaille un rapport de 190 pages de la Délégation à la prospective du Sénat qui dresse un état des lieux précis des bouleversements climatiques et de leurs impacts en formulant 18 propositions pour amplifier l'effort d'adaptation de la France face aux défis posés par le changement climatique.



Impacts du changement climatique sur les sécheresses des sols en France métropolitaine selon trois scénarios caractérisant les politiques climatiques suivies et leurs conséquences en matière d'évolution des concentrations en gaz à effet de serre (Source Météo France/ClimSec).

Le niveau des températures moyennes a augmenté partout en France depuis 30 ans. Les vagues de chaleur sont plus fréquentes et plus fortes. Le climat de la région de Béziers et Montpellier est, par exemple, devenu semi-aride. Des villes comme Toulouse ou Millau

sont devenues méditerranéennes. Aujourd'hui, la France est à 15 % méditerranéenne, à la fin du siècle elle le sera à 50 %. Le niveau de la mer s'élève et avec lui les risques de submersion. Le régime des précipitations évolue, les glaciers fondent, la neige se fait moins



REHAU

Unlimited Polymer Solutions



RÉNOVATION DES
CANALISATIONS

DITES STOP

AUX CHANTIERS QUI N'EN FINISSENT PAS !

**FAIRE
MIEUX
AVEC REHAU**

Un regard d'assainissement sur cinq doit être rénové à court ou moyen terme. Il en résulte des embouteillages stressants, du bruit et des chantiers qui durent.

Les systèmes d'assainissement PP EU/EP de REHAU permettent de finir un chantier jusqu'à 30 % plus rapidement.

Avec les solutions REHAU, **restez zen, économisez du temps et de l'argent.**

Plus d'informations sur www.rehau.fr/fairemieux

Système d'assainissement
REHAU 

abondante, notamment en moyenne montagne. L'évapotranspiration s'accroît, accentuant les pressions sur les ressources hydriques disponibles et menaçant aussi bien les activités économiques que la biodiversité et les milieux aquatiques.

Ça, c'est le présent. Mais l'avenir est tout aussi sombre.

Le proche avenir climatique, d'ici à 2050, est déjà écrit: que l'on parvienne à réduire les émissions ou qu'elles se poursuivent au rythme actuel, nous devons faire face en 2050 à une aggravation significative des impacts du réchauffement climatique. Quels que soient l'évolution des émissions, tous les effets négatifs déjà observables des changements climatiques vont donc s'accroître, qu'il s'agisse des risques naturels, des problèmes de canicule, de sécheresse des sols ou des tensions sur les ressources en eau. « Il faut donc se préparer à absorber ce choc climatique inévitable », souligne le rapport.

D'autant que pour la seconde partie du siècle, dans le scénario de plus en probable d'une poursuite des émissions au rythme actuel, la France se trouvera dans une situation alarmante dès 2080, caractérisée notamment par des vagues de chaleur extrême et des sécheresses d'une durée et d'une intensité inconnues à ce jour en France.

UNE MOBILISATION GLOBALEMENT INSUFFISANTE

Le rapport constate une mobilisation globalement insuffisante de notre pays sur les enjeux d'adaptation aux dérèglements climatiques. « La dynamique

d'appropriation des enjeux d'adaptation demeure embryonnaire pour la grande majorité des collectivités territoriales et des filières économiques » indique-t-il. Il souligne la nécessité d'envoyer sans tarder un signal politique fort sur le caractère prioritaire de l'adaptation en suscitant un large débat sociétal pour permettre l'émergence d'une culture commune et d'un consensus national sur les enjeux d'adaptation. Sans une vision partagée à l'échelle territoriale, on risque de voir se développer des approches adaptatives strictement sectorielles, des jeux d'acteurs non coopératifs, qui aboutiront à des transferts incontrôlés de vulnérabilité climatique d'un acteur ou d'un secteur à l'autre notamment sur la question de l'eau et des conflits d'usages que laisse présager la montée des tensions sur les ressources hydriques.

Les rapporteurs préconisent l'ouverture de plusieurs chantiers, dont l'un concerne l'adaptation des politiques de l'eau. En examinant comment faire face à la raréfaction attendue des ressources hydriques, ils soulignent qu'un point fait l'objet d'un large accord, à savoir que les politiques de l'eau doivent désormais donner la priorité à des usages plus économes de la ressource.

DES USAGES PLUS ÉCONOMES DE LA RESSOURCE

Pour les auteurs, le développement d'outils permettant de construire une convergence entre besoins et ressources passe par un encouragement des usages plus parcimonieux de l'eau, un partage de la ressource entre

les territoires riches en eau et ceux en situation de stress hydrique. Comment ? Grâce à des aménagements tels que des canaux, le développement de la recharge des nappes par des solutions fondées sur la nature, ou le développement du stockage hivernal en surface. Sur les 5,6 milliards de m³ d'eau consommés chaque année en France, 43 % le sont par l'agriculture, via l'irrigation, 42 % sont liés à la consommation en eau potable, 7 % sont consommés par les activités industrielles et 8 % sont mobilisés par la production d'électricité. Pour être efficaces, les actions de réduction de la consommation d'eau passent d'abord par une modification profonde des pratiques culturelles et une augmentation des performances en matière d'irrigation.

Pour l'eau potable, les économies passent par le développement d'incitations financières adéquates, par exemple des mécanismes de tarification progressive en fonction de la quantité d'eau consommée et des tarifications différenciées en fonction de la nature des usages (avec un coût moindre pour les usages classés prioritaires).

Le rapport insiste enfin sur la nécessité, pour les agences, de conserver leurs capacités techniques. « L'État, qui affiche comme priorité en matière de politique de l'eau un objectif d'économie de la ressource, doit donc être cohérent dans ses choix budgétaires en veillant à préserver les moyens des agences » indique-t-il.

Le rapport du sénat est accessible à l'adresse: http://www.senat.fr/rap/r18-511/r18-511_mono.html#toc6 ●

EN BREF

- **Eco-activités & emploi** : En 2017, les éco-activités mobilisent 465.450 emplois en équivalent temps plein, soit 1,8 % de l'emploi intérieur total français. Après une phase de croissance de 2004 à 2011, suivie d'une stabilisation au cours des années suivantes, l'emploi dans les éco-activités croît de 5 % entre 2016 et 2017. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
- **Risque inondations** : CartEau permet de visualiser les images satellites prises pendant une inondation et d'en extraire les zones inondées. Créé par le Cerema, ce nouvel outil permet de recueillir des informations sur les zones inondées de manière quasi exhaustive sur des centaines de km² de manière fine grâce aux résolutions submétriques possibles et multi-temporelle grâce à la capacité de revisite des satellites. <https://www.cerema.fr>
- **Police de l'eau** : Un rapport portant sur l'organisation et la

contribution des différents services à la police de l'eau propose des mesures pour augmenter l'efficacité de cette police qui est l'un des trois leviers de la politique de l'eau et de la biodiversité pour permettre à la France de satisfaire à ses engagements communautaires. <http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/>

- **Micropolluants** : Diagnostic, traitement et réduction à la source des micropolluants étaient au centre des 2 jours d'échanges qui ont réuni plus de 200 personnes de tous horizons (élus, agents territoriaux, chercheurs, associations...) et permis de présenter les résultats de plusieurs initiatives innovantes, lauréates de l'appel à projets national lancé en 2013 par l'AFB et les agences de l'eau. Le compte-rendu est disponible ici : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/micropolluants-et-innovation-comment-ameliorer-la-qualite-des-eaux-urbaines0>